



**PIGNY**

Téléphone : 02 48 69 31 45

Mail : [mairie@pigny18.fr](mailto:mairie@pigny18.fr)

**ARRETE N° 2022-069 DU 13 OCTOBRE 2022**

portant réglementation de la rue des Surgis pendant les travaux d'ouverture fouille pour réparation câble en défaut pour INEO RESEAUX CENTRE-BOURGES – ZI Les Distracts 18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Le Maire de PIGNY,

Vu le code de la route et notamment ses articles R.44, R53.2 et R225,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le C.G.C.T. et notamment ses articles L.3221.4

Vu la 8<sup>ème</sup> partie (signalisation temporaire) du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

Vu la demande en date du 12 octobre 2022 de l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE-BOURGES – ZI Les Distracts 18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Considérant que les travaux nécessitent une interdiction de stationnement qui sera imposée à rue des Surgis , à compter du 07 novembre 2022 et pendant toute la durée du chantier.

**A R R E T E**

ARTICLE 1 : A compter du 07 novembre 2022 et pendant toute la durée des travaux, une interdiction de stationnement sera imposée à la rue des Surgis.

ARTICLE 2 : Les dispositions de signalisation nécessaires au balisage du chantier et à la réglementation de la circulation seront mises en place et entretenues, de jour comme de nuit, par les services de l'entreprise INEO RESEAUX CENTRE-BOURGES conformément aux dispositions de la 8<sup>ème</sup> partie (signalisation temporaire) du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992.

ARTICLE 3 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 4 : M. le Directeur des routes du Conseil Général du Cher, M. le Lieutenant Colonel commandant du groupement de gendarmerie du CHER, M. le Maire de PIGNY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire

  
P. RICHARD

